



Transmission information du bailleur à l'assureur pr contrat pno

Par **Araz J**, le **23/05/2011** à **15:45**

Bonjour,

J'ai souscrit un contrat d'assurance propriétaire non occupant avec la garantie loyers impayés. En tant que bailleur je suis amené à collecter des informations sur mes locataires. Je dois transmettre à mon assureur ces informations pour qu'il vérifie à son tour l'éligibilité du locataire et déterminer son profil.

Puis-je les transmettre ces informations à mon assureur?

Dans quelles mesures puis-je les transmettre sans être en infraction avec la loi pour moi et mon assureur?

Le fait de transmettre ces information sans le consentement du locataire est contraire à la loi?

Cordialement Araz j

Par **mimi493**, le **23/05/2011** à **19:43**

ça dépend des dites informations